

Les mots du milieu : site, présentoir ou placer?

Gaston Bernier

Volume 43, Number 1, January–March 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033107ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033107ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bernier, G. (1997). Les mots du milieu : site, présentoir ou placer? *Documentation et bibliothèques*, 43(1), 45–45. <https://doi.org/10.7202/1033107ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les mots du milieu: site, présentoir ou placer?

Il est peu de personnes dans le monde de la documentation qui n'envisagent pas actuellement d'élaborer leur vitrine, leur page ou leur site électronique. On a utilisé les trois expressions sans trop s'arrêter au difficile mariage des mots en cause. À la limite, il est possible de concevoir une vitrine et de planifier le contenu d'une page, d'un répertoire ou d'un corpus. Mais comment peut-on penser élaborer un site, si l'on prend le mot au sens littéral?

Un site, dans la langue de Molière, désigne avant tout un paysage considéré du point de vue de l'esthétique ou du pittoresque (Québec et Vancouver occupent, si l'on en croit les publicitaires du monde touristique, des sites exceptionnels) ou la situation géographique d'une ville ou d'un village. En l'occurrence, le site existe de toute éternité, pourrait-on dire en exagérant à peine. Les interventions humaines sont superflues et inutiles.

La prégnance du mot site, dans le monde francophone, quand on veut signifier l'organisation de données en un «lieu» ou à une adresse électronique et leur accessibilité à distance, s'explique en partie, c'est assez naturel, par la pratique américaine. Au demeurant, les auteurs du lexique de l'Office de la langue française (OLF) publié en 1995 et s'intitulant *Vocabulaire d'Internet*, se contentent de noter compendieusement: «Le mot site est utilisé sous l'influence du sens anglais de site». Même en dehors du monde informatique, on a tendance à lui donner une ampleur qu'il n'avait pas dans le passé.

Ainsi, au Québec, on choisit parfois le «site» d'un congrès, celui sur lequel on construira un hôpital ou une station-service. De fait, il s'agit tout au plus d'un emplacement ou d'un terrain. Récemment d'ailleurs, en décembre 1996, l'Association des usagers de la langue française (Asulf) pointait du doigt, dans son bulletin périodique (*l'Expression juste*, décembre 1996), deux exemples de cet usage: la Société immobilière du Québec aurait qualifié la Maison Gomin de «Site exceptionnel» de manière à en mousser

la vente; une Caisse populaire aurait fait annoncer «Futur site de la Caisse populaire de ...» sur un simple lotissement. L'organisme releva même mieux ou pis: le Centre universitaire de santé de l'Estrie regrouperait maintenant trois «sites», les «Sites» Fleurimont, Bowen et King plutôt que des hôpitaux.

En France, on ne résiste pas davantage au mascaret: on va même jusqu'à parler de l'utilisation d'outils de consultation «sur le site et à distance» (*Futuribles*, n° 213, octobre 1996, p. 47). Pour faire la part des choses, il faut quand même noter que, deux pages plus loin, Jean Favier écrit, quant à lui: «*utilisation sur place... utilisation à distance*». Tout récemment encore (*Livres de France*, n° 191, décembre 1996), on commençait une présentation de la Bibliothèque nationale de France (BNF) par ces mots: «*Là-bas, sur le site dit «de Tolbiac»...*». Deux pages plus loin, on parlait de l'obligation «*d'assurer un double fonctionnement sur les sites de Richelieu et Tolbiac*». Une pratique semblable est observée dans la livraison spéciale du *Magazine littéraire* (décembre 1996) portant sur l'«*univers des bibliothèques, d'Alexandrie à Internet*» (p. 17 et 23 en particulier).

Le mot a fait le saut, on ne sait trop pourquoi, dans le monde des communications. Il a, bien sûr, la chance d'être très général, très neutre, très immatériel et très abstrait. Aussi, peut-on juger qu'il colle on ne peut mieux à la réalité pour le moment ésotérique ou quasi mythique du filon, du placer, du comptoir, de l'emporium, du présentoir, de l'éventaire, du magasin ou du corpus électronique. Ces derniers mots, et on pourrait en allonger la liste, ont le grand tort de désigner quelque chose de concret, de physique, de palpable, qu'on peut photographier et décrire. De là, possiblement, la réticence instinctive à leur faire prendre la couleur ou le virage télématique. Pour l'heure, on constatera que le mot cèle une grande diversité de contenus (messages publicitaires, informations administratives, données statistiques, jeux électroniques, articles professionnels, horaires des avi-

ons, des trains, etc., boîtes à lettres, agora ou potinière).

Idéalement il aurait fallu trouver un mot nouveau pour désigner la réalité nouvelle, l'existence, à l'intérieur d'ordinateurs, de données mises à la disposition de l'ensemble de la population et consultables télématiquement grâce à une toile de liens. Malheureusement, les langues ont leurs limites; les nomenclatures sont restreintes et la folle du logis sommeille souvent. Dans la conjoncture et en attendant le grand soir ou le grand jour, on tâchera de donner le plus de précision possible aux «sites» entraperçus ou envisagés. On parlera, autant que faire se peut, de «site informatique», de «site web», de «site internet», etc., sur le modèle de «site archéologique» ou de «site antigénique». C'est la pratique que les linguistes de l'OLF semblent recommander sans le dire d'une manière explicite. En tout cas, on retiendra de la consultation du lexique déjà signalé la présence d'une dizaine d'expressions de rechange ou de secours. Restera la nécessité de varier et de diversifier le langage. À cet égard, l'imagination de chacun devrait être mise à contribution. Sait-on jamais si un nouveau mot, un mot-valise ou un mot sauvage («vistemboir» par exemple!) ne finira pas par concurrencer les «sites» actuels.

Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec